

Image not found or type unknown



Pv de difficultés et ensuite !

Par **fougasse**, le **25/05/2013** à **14:28**

bonjour,

j'aimerais savoir quand il y a eu un pv de difficultés établi par un notaire et que les héritiers ne sont toujours pas d'accord, que se passe t il ensuite ?

merci pour vos réponses.